

Nous reviendrons plus loin sur ce document; pour le moment notons seulement que ce certificat, fait pour établir la conformité d'une copie des procès-verbaux avec l'original, prouve que le Père Joseph était déjà en France avant les premiers jours de février, puisque c'est lui qui avait emporté le recueil des procès-verbaux sur lequel la copie fut écrite; et par ailleurs la navigation entre Québec et la France étant fermée, alors comme aujourd'hui, durant l'hiver, on peut conclure que le Père Joseph Denis avait traversé l'Océan à l'automne précédent.

Nous pouvons ajouter, sans sortir de la vérité, qu'il dut, pendant son séjour en France, profiter de toutes les occasions pour faire connaître à la Mère-Patrie, celui que, là-bas, dans la Nouvelle-France, tous vénéraient comme un saint.

Quoi de plus vraisemblable aussi que de Gisors où il se trouvait en mai 1719, le Père Joseph Denis se soit rendu à Dieppe, pour communiquer aux habitants de cette ville des nouvelles plus abondantes que celles déjà reçues sans doute, sur le saint Frère Didace, qui leur appartenait bien un peu, puisque ses parents étaient sortis de Dieppe. Gisors est sur la route de Paris à Dieppe, à environ trente-cinq milles de Paris, cinquante milles de Dieppe et trente milles de Rouen (1).

Que le Père Joseph ait cherché en France à faire connaître son héros, nous en trouvons une preuve dans le deuxième document reproduit dans les *Actes*.

Après la lettre du Père Joseph au procureur des Récollets à Rome, vient en effet, dans les *Actes*, une

---

(1) Les Récollets avaient aussi un couvent à Rouen. Cf. *Histoire chronologique de la Province de Saint-Denys*. Bibliothèque Nationale, Paris. C'est dans ce couvent que, le 10 avril 1718, mourut un Récollet qui avait bien connu au Canada le Père Joseph et le Frère Didace, le Père Xiste Le Tac. *Table Générale des Récollets de Saint-Denys*. Bibliothèque Nationale, Paris.